



L'expatriation comme forme d'émancipation. Vers un autre regard sur les migrations internationales ?

Sylvain Beck

► To cite this version:

Sylvain Beck. L'expatriation comme forme d'émancipation. Vers un autre regard sur les migrations internationales ?. Sociétés Plurielles, 2021, S'Expatrier, Exaptriate (4), 10.46298/societes-plurielles.2021.8408 . hal-03323209

HAL Id: hal-03323209

<https://hal.science/hal-03323209>

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

inalco

PRESSES

Transmettre à tous, diffuser plus loin

ARTICLE

L'EXPATRIATION COMME FORME D'ÉMANCIPATION. VERS UN AUTRE REGARD SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ?

Sylvain BECK

Sociétés Plurielles, n° 4 **S'expatrier**

Les **PresSES de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **PresSES de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

<https://www.pressesinalco.fr>

2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

L'expatriation comme forme d'émancipation. Vers un autre regard sur les migrations internationales ?

Sylvain BECK

Docteur en Sociologie, Sciences Po Paris

Introduction

Cet article se propose d'analyser l'expatriation en termes de déplacement physique et de transformation de soi pour repenser la distinction ordinaire entre « expats » et « migrants ». Il s'agit de conceptualiser l'expatriation dans la relation individuelle au temps et à l'espace. En effet, si le terme expatrié est plus souvent utilisé pour identifier les Français, les Européens, ou plus largement les Occidentaux résidant à l'étranger (Fechter, 2007), l'enquête montre que l'expatriation représente une forme d'émancipation. Constitutive de la modernité (Martuccelli, 1999 ; 2017), l'expatriation interroge les différentes significations de la patrie, en tant que « chez-soi » dans un processus d'individuation, puisque l'« expatrié » est à la fois émancipé, avec un sentiment de liberté dans une vie en deux, mais rattaché juridiquement au pays d'origine par le droit de la nationalité, et socialement par des formes de socialisation primaire et secondaires antérieures au départ. Cet article retrace le cheminement réflexif qui conduit à ce résultat et propose une ouverture, par conséquent, sur une perspective centrée sur l'expatriation plutôt que l'émigration-immigration afin de repenser les inégalités sociales mondiales en termes de déplacement physique et de mobilité sociale à travers les frontières.

Articulant des données de terrain et analyse conceptuelle, cette réflexion articule plusieurs terrains de recherche sur l'éducation et les migrations en France et à l'étranger (Maroc et Royaume-Uni) qui ont permis de complexifier la notion

d'expatriation en analysant les significations qu'elle requiert par rapport aux autres types de migration (migrations forcées, migrations de travail, demandes d'asile, migrations comme mode d'existence – *amenity migration* et *lifestyle migration*). Les connotations positives des discours sur l'ailleurs, la qualité de vie et la réalisation de soi par la transformation de soi marquent la distinction entre expatriation et migration. La première serait choisie alors que la seconde serait subie. Or, cette distinction pose problème en termes de reconnaissance du pouvoir d'agir de l'individu qui émigre ou s'expatrie. En effet, la transformation de soi, repérée à travers les « frontières subjectives de la patrie » dans un régime de mobilité transnational des expatriés (Beck, 2018a), se retrouve dans un autre régime de mobilité : le cosmopolitisme ordinaire (Lamont et Aksartova, 2001) d'un point de vue éthique et politique en formation professionnelle en éducation spécialisée (Beck, 2018b). En ce sens, la part de libre arbitre tend à être occultée dans les études migratoires alors qu'elle est surexposée dans les études sur l'expatriation. Les risques d'une instrumentalisation politique d'extrême-droite d'une théorie centrée sur le choix rationnel et le nationalisme sont certains. Mais la stratégie d'opposition produit un discours subjectiviste et transnationaliste, stigmatisant un discours de « victimisation » ou de porte-parole militant, qui renie parfois les effets bien réels du pouvoir des États-nations modernes. Dans la mesure où la sociologie vise à mesurer la part de pouvoir de libre arbitre de l'individu dans des systèmes d'organisation sociale contraints, penser la migration à la lumière de l'expatriation est donc une manière de décaler le problème pour en redéfinir les enjeux en termes d'émancipation de la patrie. Pour ce faire, il s'agit de comprendre de quelle patrie l'individu s'émancipe en migrant.

Cette analyse s'inscrit dans la continuité des nuances de la critique du nationalisme méthodologique (Chernilo, 2006 ; Glick-Schiller, 2015) et des théories de l'ethnicité (Poutignat et Streiff-Feinart, 1995). Ainsi, la patrie se distingue de la nation et de l'ethnie. L'exemple de la France est significatif notamment par les jeux d'échelles construits dès le XIX^e siècle, entre la « grande patrie », à l'échelle de la nation construite historiquement (Hobsbawm, 1990) et les « petites patries », à l'échelle régionale ou locale, au sens de l'ethnicité (Barth, 1995), dont l'assemblage a été perçu comme un « colonialisme intérieur » par la République (Chanet, 1996 ; Manceron, 2005). Cette distinction autorise à replacer la patrie à une échelle plus individuelle et spirituelle en mobilisant un imaginaire du chez soi. Dans l'esprit des Lumières, l'expatriation apparaît alors dans sa dimension subjective. Elle ne représente pas seulement la « patrie des pères », mais aussi la « patrie du cœur » (De Viguerie, 2004). Cet article s'appuie sur des théories critiques de la critique qui supposerait de décoloniser les savoirs en plaçant son regard du point de vue des dominés. Il s'agit plutôt d'interroger les

paradigmes des catégories normatives en s'appuyant sur une approche réflexive et critique des études migratoires (Dahinden, 2016), une nuance des études critiques sur la question raciale et ethnique (Wimmer, 2015) et de manière plus générale, une nuance des études critiques sur l'intégration (Schinkel, 2018) en suivant une nuance du paradigme de la mobilité (Faist, 2013).

Ces remarques mènent à penser autrement les frontières de la patrie, en tant que chez soi, c'est-à-dire à la fois un sentiment d'appartenance et un lieu où l'on se sent bien, où l'on n'éprouve pas de nostalgie (Cassin, 2013). Si ce lieu n'est pas exclusivement défini dans un espace géographique, c'est qu'il peut être associé à un imaginaire de la mobilité dans le monde moderne (Barrère et Martuccelli, 2005). Dans ce sens, la patrie est entendue comme une perception intime du rapport à soi. S'expatrier, ce n'est pas seulement quitter son pays ou son village, c'est se déplacer dans l'espace, dans le temps, dans la hiérarchie sociale, mais c'est surtout se transformer, c'est-à-dire passer d'un univers ordinaire, familier, à un autre, étranger au sens de l'extraordinaire, celui qui sort de l'ordinaire (Beck, 2018). La transformation de soi par le voyage est ainsi structurée socialement et inscrite dans des représentations normatives de la modernité, par une transition dont les déterminismes sociaux sont communs à toutes les formes de bifurcation : ne change pas de vie qui veut, car le changement est un processus à la fois individuel et collectif (Soulet, 2009).

Cet article se propose d'argumenter que l'expatriation est liée à une question sociale transnationale (Faist, 2009). Mais plutôt qu'une approche spatiale par les espaces sociaux transnationaux (Faist, 1998), l'argumentation proposée s'inscrit dans une perspective de phénoménologie sociale, héritée d'Alfred Schütz (2010) et de Georg Simmel (1999). Dès lors, l'expatrié se distingue du migrant à l'image du touriste et du vagabond (Bauman, 1998). S'expatrier, c'est sortir d'une zone de protection qui nécessite d'autres systèmes de protection civile et sociale (Castel, 2003) : le rôle protecteur de la patrie, faisant fonction de médiation entre des groupes structurellement dominants et dominés inscrits dans des réseaux sociaux mondiaux interconnectés et une économie politique mondialisée. En considérant l'expatriation comme une forme de migration parmi des « régimes de mobilité » (Ortar, Salzbrunn, Stock, 2018), il s'agit de mettre en évidence des hiérarchies construites socialement en matière de protection physique et de protection sociale. S'expatrier est un acte de transgression de normes, comme toute forme d'émancipation, ce qui représente une libération et un risque pour l'individu, encouragé par le discours de la modernité. Ce risque est modéré par des systèmes de protection assurée par des institutions, en particulier la famille et l'État. Mais pourquoi l'expatriation, en sous-entendant l'émancipation sociale, serait-elle réservée à une partie de la population, elle-même déjà émancipée des contraintes

institutionnelles ? Ne révélerait-elle pas ainsi des inégalités sociales et une injustice sociale dans une représentation hiérarchique des formes de migration ?

Cet article revient donc tout d'abord sur les aspects réflexifs de la construction d'un objet qui tend à nuancer le paradigme migratoire et le paradigme de la mobilité en développant les significations de l'expatriation. Dans un deuxième temps, il parcourt les différentes étapes qui conduisent à penser l'expatriation comme forme d'émancipation à partir de la notion de patrie. Dans une dernière partie, il s'agit de développer l'expatriation en articulant patrie et chez soi afin de faire émerger la nécessité d'une protection physique et sociale à l'échelle mondiale plutôt qu'un discours normatif sur la mobilité.

Les significations de l'expatriation

Retour sur un processus réflexif de recherche

D'un point de vue réflexif, mon travail de recherche sur l'expatriation est apparu comme un « retour aux origines [qui] s'accompagne d'un retour, mais contrôlé, du refoulé. [Ainsi, l'objet de ma thèse est] ce qu'on appelle l'intuition, [qui] est peut-être, en définitive, l'usage scientifique d'une expérience sociale à condition d'être préalablement soumise à la critique sociologique » (Bourdieu, 2004, p. 82). Selon une approche phénoménologique de l'étranger et de l'homme qui rentre au pays (Schütz, 2010) et critique de la critique du nationalisme (Chernilo, 2006), il convient de revenir plus précisément sur certains éléments de rapport du sujet à l'objet. Mes origines d'une zone de banlieue parisienne à la lisière entre milieu rural et urbain et d'un milieu social moyen, ni riche ni pauvre, ont produit une position de « petit blanc » en France métropolitaine inscrit dans une société individualiste et moderne. À cela s'ajoute une descendance migratoire marqué par une invisibilité et un tabou social et familial, descendant de « rapatriés d'Algérie » d'un côté et d'Europe de l'Est de l'autre. En d'autres termes, le sujet de l'expatriation m'est apparu comme évident à étudier car je me suis senti expatrié avant même d'avoir émigré pour effectuer mes terrains de recherche.

L'expatriation est un phénomène social plus complexe que sa signification. Les sciences sociales peinent à la détacher du sens commun, sans doute parce que nombre de chercheurs en sciences sociales éprouvent eux-mêmes cette situation. La plupart des travaux ne permettent pas de comprendre ce phénomène. Le courant des *Lifestyle migration*, les migrations de style de vie et autres migrations d'agréments (*amenity migration*) sont relatives à l'échappée : il s'agit de s'échapper de quelque part et de quelque chose (Benson & O'Reilly, 2009, p. 3). Ses études sont, pour la plupart, auprès de populations de nations européennes ou occidentales (retraités, entrepreneurs, *backpackers*, cadres internationaux ou leur épouse...). Elles

mettent en évidence que cette échappée est à la fois une réalisation de soi dans une nouvelle vie, une manière pour l'individu de se récréer, de se restaurer et de se redécouvrir à travers ses propres désirs. Cette analyse est juste mais mérite d'être approfondie pour comprendre les nuances que recouvrent l'expatriation en tant que discours sur l'individu moderne. Il s'agit d'abord de considérer l'expatriation comme une forme d'émancipation de la nation en faisant un détour par les notions de familiarité et d'étrangeté lors d'une migration internationale.

Familiarité et étrangeté, les dessous de l'expatriation

Pour observer les expatriés, ma démarche méthodologique s'apparente à la situation de l'étrangeté comme le définit Simmel : « L'étrangeté signifie que le lointain est proche [...] un élément dont l'articulation immanente au groupe implique à la fois une extériorité et un face-à-face » (Simmel, 1999, p. 663). Ainsi cette situation reconstruite m'a permis de favoriser le regard de l'étranger dans la mesure où il « ne signifie pas simplement recul et absence de participation, mais un composé spécial de proximité et d'éloignement, d'indifférence et d'engagement » (Simmel, 1999, p. 664). L'ambition d'un regard plus objectif sur soi et sur l'autre dans un brouillage des frontières, dans la mesure où « l'objectivité n'est pas une absence de participation – car elle se tient carrément au-delà du dilemme entre comportement subjectif et comportement objectif –, mais un genre positif et particulier de participation [...] à cette seule condition qu'il élimine les gauchissements et accents aléatoires dont les particularités de subjectivité individuelle fourniraient des images très différentes du même objet » (Simmel, 1999, p. 665). Ainsi, les entretiens ont dévoilé une problématique concernant les raisons du départ à partir d'une distinction avec ceux qui restent au pays. Ces causes plus profondes que l'intérêt économique habituellement mis en avant révèlent un « désir d'ailleurs » (Therrien, 2015) en tant que réalisation de soi (Beck, 2010). Un extrait d'entretien avec un enseignant français au Maroc montre ce besoin de s'échapper de la routine par un discours sur l'incertitude, le changement et l'aventure qui sont autant de caractéristique de la modernité qui s'opposent à cette angoisse de rester en place :

(L'enseignement à l'étranger) est un système qui a cet énorme avantage qui te permet de te dire que tu ne vas pas forcément rester tout le temps au même endroit. Du coup, il faut te préparer à partir pour faire autre chose, et c'est assez stimulant. [...] Tu es obligé de faire des lettres de motivation, de te vendre pour avoir un poste qui est plus ou moins profilé. Chose que tu n'as pas vraiment si tu restes fonctionnaire de l'éducation nationale en France. Là, en France, tu peux rester – à partir du moment où t'es titulaire de ton poste –

jusqu'à ce que mort s'en suive. Donc, psychologiquement, c'est le truc qui m'a toujours fait le plus peur dans ce métier, et je pense dans tout métier... La routine, c'est le truc qui, vraiment, me terrorise. (Benjamin, 36 ans, enseignant en histoire-géographie, lycée français de Rabat, statut d'expatrié, 2010)

Les expressions comme « jusqu'à ce que mort s'en suive » et « la routine me terrorise » concernant la titularisation en métropole, témoignent de cette angoisse qui justifie le départ, vécu comme une libération. Ce discours doit être situé dans le contexte de la fonction publique française, au sein de laquelle la mobilité géographique est fortement contrainte, soumise à un système de points en métropole et de candidatures pour les postes de détachement ou d'expatriation à l'étranger. Cette caractéristique peut avoir permis de mettre en évidence une particularité de l'expatriation avec un présupposé d'une liberté individuelle tenue pour acquise.

Sur les terrains dans les métropoles de Casablanca et Londres, l'expatriation des Français est apparue signifiante en fonction des usages du terme (Beck, 2018c) :

- . l'expatriation désigne avant tout un statut professionnel, auquel se réfère également le statut des conjoints ou conjointes de personnel expatrié qui ont des activités quotidiennes nécessairement différentes ;
- . dans une signification plus large, le terme renvoie à la communauté internationale au sein de laquelle certains individus se reconnaissent dans un environnement local qui leur est étranger. Cette communauté est signifiante par identification ou par opposition. Ce sentiment d'appartenance à une communauté de migrants professionnels rassemble des acteurs de différents secteurs d'activité qui se caractérisent par un niveau d'études supérieures, des conditions de vie relativement confortables, et surtout des habitudes de mobilité qui ont des conséquences sur leur mode de vie. Ce dernier point commun témoigne certainement de ce qui caractérise spécifiquement les usages courants des termes « migrant » et « expatrié » : à savoir la liberté de circuler des personnes en fonction de leur situation sociale d'origine (notamment leur nationalité) et des politiques migratoires du pays d'accueil.

D'autres travaux ont décrit des significations du terme expatrié (Fechter, 2007), ainsi qu'une perspective historique du terme à partir des artistes américains à Paris de la *Lost Generation* (Green, 2009). Dans l'ensemble de ces travaux, la situation des expatriés peut être définie comme une migration privilégiée (Croucher, 2012),

dans la mesure où le droit international régissant la liberté de circuler structure les mouvements migratoires. Mais ce privilège associé à des images d'un tourisme de longue durée à l'image des colonies de vacances ne doit pas camoufler cette angoisse générale (Négroni, 2007, p. 195). Cet autre extrait traduit la tension entre structure socio-historique de l'ordre mondial et les stratégies individuelles de déplacement dans le regard de l'autre :

Ce n'est pas évident quand même de savoir quelle posture adopter, parce que bien sûr, avec nous, il y a toujours l'héritage du colonialisme qui est présent. Et dans notre esprit, il est toujours là. Il faut savoir se positionner par rapport à ça [...] avec suffisamment de souplesse, pour aussi pouvoir être à l'écoute de ces élèves (marocains), de ces gens, qui n'ont pas la même culture que moi, et qui l'expriment, et avec lesquels je peux discuter. (Marion, 35 ans, enseignante en histoire-géographie, lycée français de Rabat, 2010)

Cette histoire nationale du colonialisme et les relations inter-ethniques structurent le vécu des interactions entre Français et Marocains. Mais pour nuancer l'analyse et la construction de l'objet la tendance à se focaliser sur la colonisation ou sur l'ethnie (et son corollaire, la race) contribue à effacer dimension subjective de la patrie. Autrement dit, restreindre la notion d'expatriation aux seules personnes identifiées par la peau blanche et comme « occidentales » reviendrait à nier la patrie des personnes identifiées comme « migrantes » parce que non-blanches ou « orientales ». Par extension, la dimension du genre peut être ajoutée. Sur cette différenciation ethnocentrée repose le droit à la liberté de circuler dans l'ordre mondial entre des nations considérées comme des sociétés modernes et des nations considérées comme traditionnelles. Mais dans les faits, compte tenu des contraintes sociales et économiques au sein des familles, des groupes, et des nations d'un côté et, compte tenu des passe-droits à la liberté de circuler de l'autre, il apparaît nécessaire de replacer la patrie au cœur des études sur l'expatriation. Sans faire de concession au sens commun et sans y renoncer non plus, l'étude sémantique permet de mettre en évidence des logiques de distinction entre tradition et modernité. Mais en replaçant la patrie dans sa dimension existentielle pour en comprendre la dimension émancipatrice de l'expatriation, on ouvre la possibilité d'accès à la modernité à ces autres migrants, considérés anthropologiquement comme traditionnels.

La patrie, un reflet de soi

De la nation au chez soi

Tandis que l'oubli et l'erreur historique sont des facteurs indispensables pour former une nation (Renan, 1992 [1882]), l'analyse socio-historique ne peut se contenter de ce biais (Hobsbawm, 1992, p. 12). Sur un plan conceptuel, l'expatriation, considérée comme hors de la patrie, c'est-à-dire hors de la nation, est donc une erreur à éviter. Plus précisément, l'erreur serait de confondre nation et patrie. Si les études sur le transnationalisme ont permis de dépasser le nationalisme méthodologique, la perspective tend à se focaliser sur la race comme modalité d'interaction constitutive entre expatriés et population locale autour de la blanchité (Le Renard, 2019 ; Quashie, 2015 ; Hayes, 2015). Si ces grilles d'analyse permettent de mieux ancrer socio-historiquement les situations observées, elles paraissent encore insuffisantes pour servir de cadre analytique pour l'expatriation. En effet, les assignations identitaires ou l'identification à une catégorie essentialiste restent des écueils encore trop peu contenus. Pour s'en sortir, notre proposition prend pour point de départ l'expatriation comme une migration. Ce déplacement entraînant un changement de place dans l'espace géographique et de position dans l'espace social, la question est de connaître le degré de dépaysement ressenti dans le nouvel environnement en termes de familiarité et d'étrangeté. Le dépaysement est un phénomène complexe construit à partir de récits familiaux et sociaux, d'images du proche et du lointain d'expériences sociales de l'altérité et de formes de socialisation avec des degrés différents de nouveauté. La patrie étant « le lieu où l'on se sent bien », elle nécessite de s'intéresser davantage à l'intimité des d'individus. Cet espace du moi intime, habituellement réservé aux psychologues dans une relation à long terme, ne peut être abordée par le sociologue qu'en se regardant lui-même en relation avec les parcours d'individuation des personnes interrogées au cours de l'enquête. Ainsi, le sentiment de bien-vivre est loin d'être équivoque pour tous les membres d'une même nation ou dans un même espace géographique. Si on considère le bien-vivre comme l'habitude à un environnement social, géographique, culturel, ce sentiment se rapproche d'une familiarité avec des lieux, des pratiques et des sociabilités. C'est la familiarité qui confère le sentiment d'apaisement que procure la patrie, que l'on peut traduire par le fait de « se sentir bien ». Ainsi, certaines personnes peuvent se sentir étrangers dans un environnement au sein duquel ils ont un ensemble d'habitudes, tandis que d'autres peuvent se sentir familiers dès que leur environnement change, parce que leurs habitudes résident précisément dans le mouvement.

L'expatriation ne peut être comprise que par la déclinaison préalable des deux formes distinctes de la patrie (de Viguerie, 2004). Depuis l'antiquité grecque,

ce n'est pas seulement la terre et la descendance qui désignent la patrie, mais aussi un sentiment profond de se sentir chez soi (*Heimat*). Ce sont les hommes vivants et morts, ceux de la descendance, particulièrement du côté paternel, ainsi que les dieux de la cité, tandis que la patrie des Romains est à la fois la terre et la république. L'amour et la piété envers la patrie viendrait du Moyen-Âge, par Saint-Thomas d'Aquin et Saint-Vincent de Beauvais, au XII^e et XIII^e siècle, introduisant l'idée que la patrie se situe partout où l'on est bien. À cette époque, si la France était un être moral que tous devaient respecter, il ne s'agissait pas d'une entité abstraite, mais d'un ensemble de concitoyens liés entre eux d'amitié. Le mot « patrie » n'existait pas encore dans la langue vulgaire. Il a été introduit au XVI^e siècle. Auparavant, le mot latin *patria* était d'usage courant, mais avec deux sens très différents : celui de pays natal ou de nation, et celui de séjour céleste après la mort. Ainsi, le mot patrie a toujours eu deux sens, ce qui fait dire à l'auteur que « toute histoire du mot patrie est vaine, si les deux sens du mot ne sont pas distingués ». Le premier sens est plutôt traditionnel : il désigne la terre des pères, le pays de naissance et de l'éducation. C'est la patrie des pères. Le deuxième sens, qualifié de révolutionnaire par l'auteur, s'est précisé au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. C'est la patrie des libertins : tout pays où l'on se sent bien, autrement dit la patrie du cœur, en référence à l'expression utilisée dans une discussion informelle au cours de l'enquête. Ce sens prend pour point de départ une définition du dictionnaire Richelet de 1681 dans lequel il est mentionné à l'article « patrie » que « le sage n'a proprement point de patrie » (Viguerie, 2004, p. 138). Développé par les philosophes des Lumières, ce sens du mot « patrie » trouve sa signification dans les droits de l'homme, en tant que droits du genre humain. Ainsi, il n'est pas fait référence à la France en tant que territoire national, mais à une instance supérieure, divinisée, placée au-dessus de tout. La France n'est qu'un support et un instrument pour désigner l'ennemi et réquisitionner les patriotes au cours du XIX^e siècle dans un contexte de montée des nationalismes. Ainsi, les deux sens se sont-ils confondus.

Pourtant, cette synthèse montre que le terme patrie a toujours oscillé entre deux entités qui s'opposent et se complètent. La première est concrète : la descendance des hommes chez les Grecs, la terre chez les Romains, les liens d'amitié au Moyen Âge, puis l'éducation. La seconde est abstraite : respectivement, les dieux de la cité, la république, l'amour qui lui est porté et le sentiment de bien-vivre qui lui est rattaché. Or, l'expatriation est la négation de la patrie dans la mesure où elle signifie non seulement le fait de vivre *hors de* chez soi, c'est-à-dire en dehors du pays d'origine, mais surtout le fait de ne pas sentir bien, inconfortable, ou en insécurité, sans que ce sentiment soit rattaché à un lieu. Il s'agit donc d'interroger ces deux sens afin de mieux comprendre ce que ces deux termes désignent.

La comparaison pour ancrer une théorie de l'expatriation

Dans la mesure où la recherche a pour finalité de produire de la théorie et non de vérifier un modèle général, la comparaison s'inscrit dans une démarche inductive pour montrer la complexité de la réalité sociale (Glaser & Strauss, 2010 [1967]). Le choix de Casablanca et Londres permet de sortir du cadre d'analyse national. Cette comparaison est volontairement non normative car elle a pour ambition de décaler le regard afin d'enrichir l'analyse en se détachant des présupposés. L'aspect incomparable de la comparaison est donc revendiqué car elle permet de « se mettre soi-même en perspective » (Détienne, 2000, p. 173) et présenté avant tout comme une stratégie pour mettre à distance le recueil de données sur deux terrains différents. La caractéristique commune entre Casablanca et Londres n'est pas construite *a priori*, mais reconstruite dans leur position d'interface entre l'économie mondiale et le territoire national, tournées vers l'extérieur en tant que villes mondiales, l'une, impériale, au cœur de la mondialisation économique capitaliste et l'autre, anciennement coloniale, à la périphérie de ce système économique global (King, 1990, p. 39-42). D'autres villes secondaires ayant des contacts de nature différente avec l'extérieur n'auraient pas été pertinentes à comparer avec l'une d'entre elle (Marrakech, Bristol, Fès, Birmingham, ...). Même Rabat ou Tanger au Maroc n'ont pas la dimension internationale de Casablanca, l'offre d'enseignement scolaire et de formation professionnelle étrangère étant un critère significatif. En dernier ressort, Casablanca et Londres sont deux métropoles, symboles de modernité : Londres est historiquement érigée en allégorie de la modernité, tandis que Casablanca est tellement tournée vers l'Occident que les Marocains et les touristes la considèrent souvent comme « ce n'est pas le Maroc », sous-entendu non incluse dans un pays tourné vers la tradition. Mais la familiarité et l'étrangeté par rapport à l'environnement d'accueil reposent sur des sentiments subjectifs liés à un processus d'individuation construits dans un parcours de vie fait de mobilité géographique et sociale. Ainsi Sophie, enseignante en école primaire à Casablanca pendant cinq ans, évoque-t-elle le passage d'une classe moyenne à une classe sociale supérieure, ne fréquentant à Casablanca que des jeunes patrons ou cadres supérieurs. Elle met ainsi en évidence sa migration d'une petite ville bretonne vers la métropole marocaine. Si la patrie peut avoir différentes significations, il s'agit de comprendre ici les facteurs de différenciation de ce qui relève de l'ordinaire et de l'extraordinaire dans leur séjour hors de France. Dans le triptyque proposé par Lévi-Strauss (1955) – espace, temps et hiérarchie sociale – la question est de savoir d'où vient le sentiment de dépaysement. Les représentations de l'espace sont subjectives et conditionnent la projection du sujet dans l'espace. Associée à son sentiment de dépaysement, l'impression de changement opéré

par le déplacement peut également influencer sur les pratiques spatiales et le rapport à l'altérité. La migration implique une reformulation de leur représentation de soi et du monde à la suite d'un nouveau processus de socialisation qui constitue un nouveau sentiment d'appartenance souvent différent de l'échelle nationale. L'échelle de la nation d'origine est ainsi déformée. Le séjour hors de France brouille et multiplie les échelles d'appartenances en renforçant le caractère ethnique et subjectif de la représentation de soi et des autres. Il peut par exemple se traduire par l'appartenance à une région à l'identité marquée par la tradition : le Pays Basque ou la Bretagne. Dans le cas de personnes binationales, elle peut être élargie à une double appartenance nationale, qui recompose des éléments de leur histoire familiale. Ainsi, une différenciation se dessine entre ceux pour qui le séjour dans le pays d'accueil semble extraordinaire et ceux pour qui il paraît ordinaire.

Du caractère extraordinaire ou ordinaire du voyage dépend un certain degré de familiarité susceptible d'influencer le rapport à autrui. Ainsi, il s'agit de considérer le déplacement comme un changement subjectif ainsi qu'une donnée objective. Or, l'objectivité de la migration est le droit de la nationalité, la mesure entre libertés et contraintes de circulation à travers les frontières nationales et le droit de résider et de travailler. La dimension du changement subjectif élargi la migration à une forme de mobilité, certes avant tout géographique, mais qui n'a pas de significations sans une dimension culturelle et sociale :

La mobilité culturelle et la mobilité sociale contribuent à développer le phénomène de l'individualisation : l'individu se définit moins par référence à un groupe social/ethnique/familial qui lui confère une place dans un ordre stable, que par rapport à lui-même en référence à des catégories désocialisées (sa personnalité, son compte en banque, son signe zodiacal, son physique...) dans un ordre mouvant. (Gaulejac 1987, p. 15)

La patrie est donc caractéristique de ce phénomène de l'individualisation, instable et mouvant. C'est pourquoi l'expatriation échappe aux sociologues en quête de théories générales. Son caractère insaisissable nécessite de repenser la méthode sociologique (Latour, 2005).

Ainsi, l'expatriation est rarement considérée dans les sciences sociales comme une forme de migration internationale pour deux raisons. D'une part, ce n'est pas un sujet attractif, car incluse, à tort, dans les catégories sociales de la sociologie des élites, dont l'usage de plus en plus courant de migration privilégiée est un euphémisme. À ce titre, les études sur l'expatriation sont suspectes car elles ne bénéficient pas de reconnaissance en termes d'engagement militant. Cet écueil s'explique par l'enfermement de l'analyse à l'intérieur des catégories juridiques

nationales et du droit international en matière de liberté de circuler, de résider et de travailler à l'étranger. D'autre part, les sciences sociales ont tendance à délaisser la notion de patrie à la littérature et la philosophie, par son caractère subjectif et instable. La patrie est davantage une notion morale et éthique car elle n'est ni saisie par le droit ni par les administrations. C'est pourtant l'émancipation que l'expatriation interroge car se situant en dehors de la patrie, du chez soi. S'expatrier, c'est donc transgresser l'ordre social, national et parfois familial. L'expatriation remet en cause les institutions en tant que formes d'autorité et de contraintes sur l'individu. Mais du point de vue de l'individu, ce n'est pas seulement une libération car la situation d'expatriation suppose un inconfort, un sentiment de mal-être structurel, une angoisse de ne pas se sentir chez soi. Du point de vue de la société, l'expatriation interroge la cohésion sociale et son triptyque trop souvent confondu, patrie, nation et citoyenneté. L'expatriation nécessite de distinguer ces trois notions en termes juridiques. L'expatrié transgresse le contrat social dans la mesure où sa citoyenneté, octroyée de fait par le droit à la nationalité, est pratiquée en dehors des frontières nationales par la migration. L'expatriation est une libération de l'individu, un affranchissement des catégories sociales, politiques et juridiques qui impose aux sciences sociales de faire l'effort de s'approprier des questions de philosophie morale.

Par-delà migration et mobilité, l'expatriation comme émancipation

Parmi les personnes interrogées à Casablanca et à Londres, la mobilité géographique s'accompagne généralement d'une mobilité sociale ascendante. Si certaines personnes sont issues de familles aisées, la plupart viennent de milieux sociaux modestes, parfois de milieux ruraux. Une minorité vient de familles d'élites des grandes villes françaises dont l'internationalisation est déjà ancrée dans l'héritage familial. Dans ce dernier cas, le parcours migratoire a commencé par une migration interne vers une ville moyenne pour aller au lycée, puis une grande ville à l'université, prémisses avant de partir hors de France. Le déracinement a donc été progressif. Pour d'autres, c'est un changement de région, pour des raisons professionnelles ou par un rapprochement de conjoint qui les a d'abord déracinés de leur région d'origine. D'autres ont connu une socialisation internationale par une scolarisation hors de France, dans un établissement scolaire français ou local. Donc si pour la plupart, la socialisation, les contingences et les opportunités ont permis d'exercer leur profession à l'étranger de manière durable ou temporaire, pour d'autres, l'internationalisation est une continuité d'expérience, quasiment ontologique avec des normes et des habitudes incorporées. C'est pourquoi l'expatriation est inscrite dans des « régimes de mobilité » qui tiennent compte de

l'historicité et de la géographicité, de la diversité des façons de vivre le déplacement, les parcours de vie, les normes et les dispositifs juridiques qui façonnent les migrations (Ortar, Salzbrunn, Stock, 2018). Aussi l'expatriation peut-elle être analysée comme une transformation de soi dans le sens d'une émancipation.

La transformation de soi, une expérience de l'expatriation

Nous avons montré par ailleurs que l'expatriation est caractérisée par une transformation de soi (Beck, 2018a). En articulant les notions de frontière et de sentiment de dépaysement, l'enquête a permis de mettre en évidence un changement subjectif de la frontière en fonction de l'espace tel qu'il est représenté, vécu et perçu par les individus. Il ne s'agit pas seulement d'un changement géographique et social, mais d'une transformation psychologique qui relève de l'intimité de ses propres frontières car elle implique la relation à l'autre.

Or, l'altérité de l'autre est souvent rendue exotique par la mémoire coloniale dans le contexte marocain en particulier. Cette représentation est largement comprise à partir de la « situation coloniale » (Balandier, 1951), ou du « système colonial » (Sartre, 1964). À l'instar des travaux sur les mobilités Nord-Sud, nous pouvons convenir que les circulations contemporaines en continuité avec la période coloniale (Péraldi, Terrazzoni, 2016). En effet, les enseignants français au Maroc se situent dans la continuité de la coopération (Guth, 1984). Mais la comparaison avec la situation londonienne, non coloniale, permet de dépasser le caractère politique et idéologique pour resituer la relation à l'autre dans un contexte mondial et un temps long historique qui considère l'Angleterre comme une ancienne colonie française depuis la bataille de Hastings en 1066 (Mazel, 2017). L'altérité peut alors émerger de la représentation que les sujets s'en font, en fonction des limites qu'ils donnent à leur représentation du monde, aux étapes de leur parcours de vie. Tout se passe comme si un même contexte culturel était ordinaire pour les uns et extraordinaire pour les autres : ainsi la subjectivité du sentiment de dépaysement se révèle-t-elle. Ceux pour qui le séjour paraît extraordinaire revendiquent un apprentissage expérientiel de soi et de l'altérité. Leur conception de l'altérité peut parfois friser la caricature en s'enthousiasmant parfois de manière condescendante envers des traits traditionnels comme l'artisanat local à Casablanca, ou en exaltant la modernité par le goût pour le déguisement des Anglais ou pour leur humour par l'absurde. En effet, le goût pour le tajine ou pour l'humour des *Monty Pythons* ne se construisent pas lors d'un séjour au Maroc ou en Angleterre. Ces expériences cosmopolites dans leur dimension culturelle et esthétique sont construites dans les pratiques ordinaires de la mondialisation (Cicchelli, 2016).

En revanche, la transformation de soi est opérée par la sensation et le vécu par un certain degré d'immersion, plus ou moins durable et profonde. C'est l'intensité

des émotions procurée par la rencontre à l'autre qui produit une transformation de soi. Pour ce faire, l'altérité de l'autre doit être éprouvée dans la durée et représenter une altérité radicale. Or, la radicalité de l'altérité de l'autre ne peut émerger que par un examen approfondi de soi. C'est pourquoi, tous les Français rencontrés à l'étranger ne sont apparus ni cosmopolites, ni expatriés. Pour certains, le séjour à l'étranger est une « expérience plaisante » car il satisfait une curiosité, à l'instar des formes de « migration plaisante » (Lizarraga, 2012). Pour d'autres, il permet de « joindre l'utile à l'agréable » puisque le séjour est avant tout professionnel, mais permet aussi de faire des découvertes, au même titre qu'une forme de « migration d'agrément » qui repose sur des critères qualitatifs plutôt qu'une rationalité économique (Cognard, 2010). Mais c'est surtout une découverte personnelle dont l'originalité peut être nuancée. C'est la proposition d'un enseignant de Lettres modernes au lycée français de Casablanca lorsqu'il explique que cette découverte est susceptible de se trouver partout et en toute situation : « C'est enrichissant, mais tout rapport, toute relation est enrichissant de toute façon. Il n'y a pas besoin de partir à l'étranger pour vivre cela. » Il souligne que cette impression de découverte découle d'une certaine forme de socialisation primaire qui lui est particulière : « C'est une expérience sensorielle, mais de toute évidence, le désir d'aller à l'étranger découle de la passion que j'ai eue pour le voyage lorsque j'étais adolescent. Le fait de reconfigurer ta palette sensorielle, c'est exactement ça ! » Pour lui, c'est le fait de se trouver lui-même dans cette situation d'altérité qui devient ordinaire, supposant qu'il se sent étranger partout. Pour autant, il ne recherche ni des sensations extrêmes, ni ne s'extasie devant les détails du quotidien, ce qui lui confère ce caractère à la fois blasé et cosmopolite que décrivait Simmel à propos de l'individu dans la modernité. Cette représentation de soi dans un contexte d'altérité, mêle le soi et l'autre dans une même entité : le chez soi. C'est dans le sentiment d'habiter chez soi que se définit l'altérité de l'autre. Ce sont les limites de soi qui permettent à l'autre d'exister en tant qu'autre, car en dehors de soi. Or, il existe un paradoxe sémiologique entre expatriation et une définition de l'individu cosmopolite comme ouvert à l'autre. En effet, l'expatriation signifiant le fait de se situer en dehors de là où l'on se sent bien, en dehors de chez soi. S'expatrier, signifie donc une situation inconfortable, où l'on ne se sent pas bien. Cette caractéristique est commune à l'état liminal que procure l'émancipation, à la fois libératrice et insécurisante.

Les exemples sont nombreux dans les entretiens montrant que le sentiment de dépaysement n'est pas toujours lié au fait de partir à l'étranger. La transformation de soi ne peut donc pas être objectivement limitée à la mobilité internationale. L'exemple le plus significatif est celui de Cécilia, âgée de trente-deux ans, enseignante de Lettres modernes dans un établissement privé marocain à

Casablanca : elle évoque un changement important lorsque, en tant qu'élève, elle a quitté le collège d'une petite ville française pour entrer au lycée dans la grande ville située à quinze kilomètres. Elle désigne le passage d'« un monde fermé » à un monde plus ouvert qu'elle identifie comme « l'approche d'un monde – j'allais dire international – c'est pas du tout international, mais ouvert ». Un monde où sa curiosité était satisfaite par la rencontre avec de nouvelles personnes : « J'avais déjà envie de voir des gens un peu différents. » Cette confusion spontanée entre « international » et « ouverture » dans un parcours de vie fait de ruptures biographiques, de mobilité sociale et de migration, trouve sa raison dans la complexité des notions de temporalité biographique, de migration et de mobilité, que relie entre elles la notion d'émancipation.

Dès que l'on se rapproche du sens de la patrie, de ses significations et des limites subjectives pour penser l'expatriation, elle apparaît comme une forme d'émancipation. La question centrale devient alors : de quoi on s'expatrie ? Les réflexions précédentes permettent de détacher la patrie du lieu et du sentiment d'appartenance dont le risque est de se fourvoyer dans des affirmations identitaires, des reconstructions narratives, tantôt trop essentialistes, tantôt trop pragmatistes. Il s'agit donc de revenir à la construction de la patrie en tant que chez soi, à partir des sensations premières du sujet : la construction du chez-soi suppose d'aborder la construction identitaire dans l'enfance et l'adolescence, par un processus d'identifications multiples qui se juxtaposent les unes les autres pour élargir les possibilités d'identifications. Néanmoins, le chez-soi suppose la construction de soi en rapport avec un lieu, donc un espace, un environnement relationnel qui socialise l'individu. C'est de ce chez soi que l'individu s'émancipe dans l'expatriation, mais ce n'est pas sans révéler une certaine angoisse.

Le chez soi en expatriation, une construction imaginaire et polytopique

Le chez-soi est le lieu où l'on habite. C'est le lieu de résidence, c'est-à-dire le lieu où l'on vit au quotidien avec des habitudes et des routines, qui relèvent de l'intimité (dormir, manger, se laver, s'habiller). Celui-ci peut être polytopiques, c'est-à-dire pratiqué dans plusieurs lieux (Stock, 2004). Le paradigme de la mobilité considère le chez-soi en plusieurs lieux au prisme de l'exil, considéré comme un non-lieu. L'exil fait se sentir « hors du lieu ». Mais se sentir hors du lieu diffère de se sentir hors de chez soi. Les figures mythiques d'Ulysse et Pénélope posent la question en termes de mobilité et de sédentarité : celle du nomade, aventurier mobile, et du sédentaire, immobile, qui répète inlassablement les mêmes gestes. Au-delà des figures genrées, ces figures cristallisent certaines distinctions entre tradition et modernité : celles du stable et de l'instable, de la sécurité et du risque. C'est également ainsi que peut se penser la dialectique entre l'aventure et l'ennui dans

leur rapport au temps (Jankélévitch, 1963), la première étant significative de la modernité selon Simmel (Martuccelli, 1999). Vivre entre plusieurs lieux peut à la fois induire une certaine « culpabilité » d'avoir quitté les siens, d'avoir fui sa patrie d'origine, d'autant plus si cette rupture est vécue et renvoyée par les proches comme une « trahison », voire une attente du retour.

La nostalgie, étymologiquement la « maladie du retour » apparaît alors : nostalgie des lieux, nostalgie des personnes, nostalgie liée aux souvenirs de moments vécus en certains lieux. La nostalgie renvoie à la mémoire et donc à l'imaginaire. Ainsi, le chez soi prend deux dimensions. D'une part, c'est le chez soi incarné dans une dimension matérielle, des pratiques situées dans un espace, un lieu et un environnement relationnel. D'autre part, c'est une représentation, qui induit un sentiment d'appartenance, une appropriation imaginaire de ce lieu. Le travail consiste alors à définir cette représentation du lieu, nécessairement subjective car déterminée par le vécu dans différents lieux géographiques : la maison, le village ou le quartier, la ville, le pays, la Terre, etc. Le chez soi implique une construction individuelle et collective qui construit une barrière entre le « soi » et l'« autre », entre le « nous » et « eux », c'est-à-dire entre ce qui est familier et étranger. La relation à l'autre ne se situe-t-elle pas dans ces combinaisons ? Certains auteurs comme Albert Camus ou Hannah Arendt situent le sentiment d'appartenance dans la langue maternelle (Cassin, 2013). De même, Albert Camus écrivait dans ses carnets « Oui j'ai une patrie : la langue française » (Camus, 1964). Plus que la langue, Marguerite Duras considérait que sa patrie se situe dans l'écriture, tant son rapport à la langue française est complexe (Bouthors-Paillart, 2002). La patrie peut ainsi être pensée comme délocalisée, en exil, hors du lieu, située dans l'imaginaire, dans la création et l'expression de soi et de manière ontologique, dans l'indicible. Le chez soi peut donc se construire de deux manières : dans la pratique et dans l'imaginaire. Mais dans les deux cas, c'est une construction subjective, un processus qui suppose un sentiment de confort, précisément car c'est une construction de soi, avec une dimension matérielle, mais surtout imaginaire, qui pose les conditions de la relation à soi et à l'autre. Par exemple, Yamina est franco-marocaine, fille d'une mère franco-italienne et d'un père algéro-marocain. Scolarisée au lycée français de Casablanca pendant dix-sept ans, puis en France pendant dix ans pour ses études supérieures et revenue à Casablanca depuis cinq ans, elle s'est reconvertie dans l'enseignement du Français langues étrangère après un doctorat en pharmacie : « Nous les binationaux, nous sommes des enfants-caméléons. Vraiment ! En même temps, c'est une force et une faiblesse. C'est une faiblesse, parce que tu ne sais plus qui tu es. Et c'est une force, parce que tu me mets dans n'importe quel environnement je m'adapte ! » Sa situation est significative pour comprendre l'expatriation, ce mélange d'insécurité et d'adaptabilité constitutif

de la condition sociale moderne qui produit le sentiment d'être en perpétuelle transition (Martuccelli, 2017). Dans un mouvement analogique, la patrie est plus qu'un sentiment d'appartenance, c'est un rapport intime à soi. Comme le montre Yamina, l'individu moderne peut être expatrié selon les représentations de sens commun et se sentir chez soi. Et inversement, l'individu moderne peut se sentir étranger à soi dans son propre pays.

Si la patrie peut être entendue comme une perception intime du rapport à soi, la transformation de soi par un voyage dans l'espace, dans le temps et dans la hiérarchie sociale est ainsi structurée socialement et inscrite dans des représentations normatives de la modernité. Cette transformation est souvent déconnectée de la citoyenneté alors qu'elle en est la finalité. Car en se représentant comme des individus émancipés, déconnectés de toute attache, les expatriés ont tendance à refouler leur appartenance à des collectifs, inscrits dans leur intimité. L'appartenance polytopique et les pratiques en plusieurs lieux ont des limites dans le temps car elle implique une division de soi (Ortar, 2015). S'expatrier, c'est donc avant tout, s'émanciper du cadre national ou familial soit pour mieux y revenir, soit pour se perdre dans le monde, au risque de produire une angoisse de rester hors de chez soi, isolé, malgré une illusion de s'identifier comme un individu libéré des contraintes et de la protection des institutions. L'expatrié est la figure significative de l'individualisme, de l'atomisme et de la monade. Dans le même temps, l'expatriation est le paragon de la modernité.

Se réaliser dans l'expatriation, une émancipation familiale

Émancipation du cadre national, émancipation d'un milieu social ou de la famille, l'expatriation représente une situation liminale par rapport à des institutions. Il s'agit d'une recherche d'autonomie par la mise à distance d'un ensemble d'habitudes et de pratiques, mais aussi des représentations de la norme. L'exemple le plus significatif est celui de Stéphane. Stéphane a évoqué sa construction comme un contre-modèle du schéma familial de ses parents ouvriers : « Très tôt, je me suis dit que je ne voulais pas de cette vie-là. Je ne voulais pas de leur vie à eux. Je ne voulais pas ce modèle-là. » Sa mère est bourguignonne et son père est rapatrié d'Algérie. Il souligne les encouragements de sa mère et le mutisme de son père face à son parcours, aussi bien géographique que professionnel, ou personnel : à 37 ans, il est célibataire, sans enfants et vit à Casablanca depuis quatre ans. Il a ouvert une galerie d'art en Bourgogne, est enseignant et se revendique comme étant bisexuel. Mais il prolonge et situe également son récit de vie en opposant radicalement ses choix avec ceux de sa sœur, plus jeune de sept ans, qui semble mener une vie casanière, routinière et confortable, une absence de changement et de mobilité qui semble l'embarrasser :

Ma petite sœur est mariée. Elle a deux enfants. Et bien, elle a reproduit le schéma familial de mes parents : une maison, un travail, deux enfants. Moi, ça me terrifie ! Elle est comptable. Son mari travaille dans une plateforme de supermarché discount. Ils ne sont pas malheureux, parce que financièrement, ils ont hérité de son côté à lui. Sa mère est décédée, donc ils ont eu un gros héritage. Donc ils ne sont pas malheureux, mais leur vie me terrifie. Quand j'y vais, je vois mes deux nièces que j'adore. Les deux, en fait, ont été détectées « surdouées », donc elles n'ont pas de problème à l'école. Mais en voyant cette vie familiale-là : j'ai envie de les kidnapper et de leur montrer ce que c'est le monde ! Elles sont tellement intelligentes, qu'elles ont besoin de découvrir tout ça. Ma sœur va avoir trente ans, mais elle vit comme ça, depuis qu'elle a vingt ans. C'est impressionnant ! Je lui dis : « Voyage ! ». Quand elle est venue à Casablanca, elle avait peur de tout : « Mais pourquoi les gens font comme ci, pourquoi ils font comme ça ? C'est très dangereux ! » Je lui disais : « Mais calme-toi ! » Enfin, voilà, je ne voulais surtout pas reproduire le modèle de mes parents. Déjà je ne voulais surtout pas avoir une vie d'ouvrier, en même temps, mes parents ne la voulaient pas pour moi non plus ». (Le désir de partir pour Stéphane était puissant, à tel point qu'il a démissionné de l'éducation nationale afin de le réaliser ; Stéphane, 37 ans, psychologue scolaire et enseignant en mathématiques à Casablanca)

Les institutions étant indispensables à la vie collective, l'émancipation en est consécutive (Boltanski, 2009). L'exemple de Stéphane est intéressant. On retrouve cette distinction entre le nomade et le sédentaire. Pour lui, l'émancipation est possible à Casablanca mais pas à Londres. Son émancipation remet en question les cadres normatifs de l'altérité en situant la sécurité au cœur de l'expatriation. Le besoin d'être suffisamment protégé pour se sentir exister à l'écart des jugements moraux et dans une forme de distanciation, s'exprime ainsi dans une angoisse :

Londres me fait penser à un manège sensationnel, mais dans lequel tu n'es pas attaché. [...] Je me sens plus en sécurité ici. Finalement, je suis bien. Et en plus, il y a un truc qui est incroyable, c'est que, quand je retourne en France, il y a un truc qui m'énerve, c'est d'entendre les conversations des autres. Alors que là, je ne suis jamais dérangé par la conversation des autres, parce que je ne comprends pas. Je ne peux même pas dire, s'ils appartiennent à une couche socio-professionnelle basse ou haute. Et ça, ça m'apaise. (Stéphane)

La patrie se situe dans cet indicible sentiment de protection, un ensemble de représentations et de pratiques qui produit une sensation de complétude avec soi-même. Car la logique de l'expatriation est une situation où l'étrangeté s'est dissoute en soi-même : « Inquiétante, l'étrangeté est en nous : nous sommes nos propres étrangers – nous sommes divisés » (Kristeva, 1988, p. 268). L'expatriation est donc une manière d'expérimenter sa propre étrangeté, se placer devant sa propre angoisse et devant soi-même. L'expatriation fait ressurgir l'histoire réelle par un brouillage entre familiarité et étrangeté : « Cet angoissant-là est quelque chose de refoulé qui fait retour. Cette espèce de l'angoissant serait justement l'étrangement inquiétant » (Freud, 1985, p. 246). Or, certains ont rompu avec cette angoisse-là. Pour d'autres, comme Stéphane, l'être-là s'inscrit dans une volonté, non pas de correspondre à des normes sociales modernes, mais précisément de ne pas être expatrié, mais à une sensation indicible et intime d'être à sa place, au plus près de soi, dans cette relation à l'espace et au temps entre l'aventure et l'ennui où se définit le sérieux (Jankélévitch, 1963) :

Je peux avoir un avis très négatif sur la ville de Casablanca, sur la vie Casablancaise, mais je ne partirai pas. C'est comme si je disais que le Maroc est une copine : elle est chiante, mais je n'ai pas envie de la quitter. Tu vois ? Elle me fait chier, elle m'emmerde, mais je n'ai pas envie de la quitter ! Je suis là. Pourtant, je sais que je ne pourrais jamais trouver l'amour ici, parce que ce n'est pas compatible avec la mentalité européenne. (Stéphane)

Ainsi, cette version contemporaine du « portrait du colonisateur », homme blanc, qui se sent chez lui dans un pays colonisé, reproduisant la situation coloniale (Memmi, 1957), est à nuancer au regard de ses origines sociales, de son statut professionnel et de l'orientation sexuelle qu'il revendique comme marqueur identitaire dans la mesure où sa position d'étranger lui permet de la vivre en étant libéré des jugements moraux structurés dans le cadre national d'origine. En d'autres termes, c'est ainsi qu'une conception subjectivement plus dense nous paraît essentielle pour comprendre la situation migratoire à partir de l'expatriation, en dépassant les cadres juridiques et administratifs du droit de la nationalité et du droit international, ainsi que les assignations identitaires de race, de classe, de genre et de nation afin de les repenser dans un cadre global en termes d'émancipation.

Conclusion. Expatriation et modernité

La signification de l'expatriation dans le sens commun ne tient qu'aux sirènes des politiques néolibérales qui chantent les louanges de la mobilité. Elle s'appuie sur la figure romantique de l'artiste bohème ou celle, plus distinguée, du

fonctionnaire expatrié, diplomate ou ambassadeur, dont le prestige commence à se tarir (Lequesne, 2017). Lorsqu'on lui retire ses habits d'apparat, en effeuillant son costume d'Arlequin bariolé par son statut social, et son privilège de circuler, son esprit cosmopolite et son mode d'habiter polytopique, ses récits d'aventures extraordinaire et ses multiples expériences, l'expatrié révèle sa vulnérabilité : une angoisse existentielle des plus banales, qui ne prend sens par sa migration et sa mobilité que parce qu'il s'est émancipé en tant qu'individu, des institutions qui l'ont socialisé, qu'elles soient nationales ou familiales. Ainsi, rien ne le distingue de la figure de l'émigré traditionnel dans la mesure où ce désir d'émancipation peut être une caractéristique commune. La différence tient dans le regard que l'on porte sur l'émigré : c'est la figure de l'émigré qui se fond dans celle de l'expatrié. Or, l'émigré, précisément, peine à être regardé comme un individu moderne qui s'émancipe de la tradition de son pays d'origine ou de son village, de son ethnie, sa communauté ou sa famille. Il reste enfermé dans les catégories juridiques et administratives, les assignations de groupe selon la classe, la race, le genre, l'ethnie et la nation. Pourtant, la notion d'expatriation recoupe une réalité plus large, bien au-delà du déplacement physique et de ses implications. L'expatriation est une notion morale et existentielle.

L'individu expatrié s'échappe de cette entité ontologique indicible qu'est la patrie. Il s'émancipe vers un ailleurs qui ne mène nulle autre part que dans le récit de ses aventures. Mais en dehors de sa patrie, il renonce à être soi-même. La chimère du voyage s'inscrit là, dans ce rapport à l'imaginaire et à l'altérité camouflés par la relation à l'espace, au temps et à la hiérarchie sociale. L'individu se retrouve soi-même dans le regard de l'autre. Car c'est bien dans le regard de l'autre que l'individu commence à exister. C'est pourquoi, l'expatriation révèle la question sociologique de l'existence, car « la responsabilité de l'homme est de devoir résoudre sa vérité existentielle » (Martuccelli, 2011, p. 5). Or, l'expatriation est le parangon de la modernité, la face cachée de cet iceberg, invisible et surtout indicible dans sa forme la plus irresponsable car dans sa fuite en avant, l'expatrié, hors de soi, dissout une part de son humanité. C'est une chimère de liberté dans un monde mobile. Le drame de l'expatriation est sa vitrine libertaire qui camoufle une forme d'aliénation à la norme de la mobilité exaltée par des politiques néolibérales. L'expatriation est une fuite, une addiction, une aventure qui recule devant l'angoisse de se trouver face à soi-même. L'expatrié ne connaît pas de résonance car il ne se situe pas dans une patrie où quelqu'un lui répond (Rosa, 2016). Il n'a pas le temps d'attendre la réponse. Son inconsistance ne lui permet pas de s'accrocher à une entité qui ressemble de près ou de loin à une patrie, d'être en relation au monde et disponible à soi et au monde, à l'autre et à son environnement. Derrière la gloire de « l'expat » se trouve donc la misère d'une inconsistance de soi, une forme de

superficialité qui cherche toutes les justifications possibles pour faire un récit de soi vraisemblable afin de ne pas perdre la face. L'expatrié virevolte, papillonne, butine, en se laissant transporter au gré des opportunités professionnelles, sociales, politiques, affectives ou amoureuses. Sans attaches, il joue au jeu dangereux du désir, le sien et celui des autres, confondant potentiellement les deux.

Du point de vue national, le départ de ces personnes est déconcertant, voire suspect. Celui-ci peut sembler définitif même s'il s'agit le plus souvent d'une durée indéterminée. Surtout, il remet en question la cohésion sociale d'origine dans sa structure essentielle. L'analyse raffinée des situations individuelles montre d'ailleurs une forte corrélation entre cette structure et le départ comme une épreuve (Martuccelli, 2006). En d'autres termes, la place assignée aux individus au sein des structures, qu'elles soient familiales ou sociales détermine en premier lieu le départ. Par ailleurs, certaines prédispositions au départ ont également été mises à jour dans la mesure où cette place inconfortable peut être le fait d'un groupe, de toute une famille, par exemple, ou d'une communauté. Dans ce cas, seuls certains individus à l'intérieur du collectif consentiraient à s'en émanciper pour des raisons complexes qui leur sont propres. Dans d'autres cas, il s'agit d'habitudes collectives, comme c'est le cas de ceux socialisés au niveau international dont les liens antérieurs avec le voyage opèrent à la manière d'un *habitus*. Pourtant, dans tous les cas de figure c'est, presque banalement, le départ lui-même qui est la principale cause du départ. C'est une bifurcation dans un parcours de vie, socialement structurée (Soulet, 2005). En effet, aucune étude sur l'immigration ne devrait omettre que la majorité des habitants des sociétés traditionnelles et modernes ne quittent pas leur patrie. C'est pourquoi l'expatriation n'est pas nécessairement le fait d'hommes et de femmes vivant loin de leur pays d'origine : « L'homme refuse le monde tel qu'il est, sans accepter de lui échapper. En fait, les hommes tiennent au monde et, dans leur immense majorité, ils ne désirent pas le quitter. Loin de vouloir toujours l'oublier, ils souffrent au contraire de ne pas le posséder assez, étranges citoyens du monde, exilés dans leur propre patrie » (Camus, 1951, p. 326). Il s'agit de conclure sur la nécessité de réévaluer nos représentations de la patrie et de la migration afin de préciser les catégories du langage pour définir la situation migratoire.

Devant ce sinistre tableau, il est urgent de ne pas confondre expatriation et migration. Si l'expatriation est vécue comme elle est dans sa substance désincarnée, elle est un symptôme pour des individus profondément déracinés, hors de chez eux, vulnérables. La migration, volontaire ou forcée, légale ou non, temporaire ou durable peut induire une forme d'émancipation qui produit un sentiment d'expatriation, une sensation d'être en dehors de chez soi, de ne pas habiter le lieu et le moment présent. Mais l'expatrié n'a pas besoin de se déplacer pour se détacher de sa patrie imaginaire. L'expatriation est une forme d'insécurité ontologique

dont l'émancipation n'est rendue possible que par une protection sociale et physique. Sinon, elle est une errance, un vagabondage, et c'est pourquoi, elle doit être rattachée à la question sociale. Dans ce sens, elle rejoint des notions de santé mentale de l'individu entré dans la modernité (Ehrenberg, 1998), d'ancrage en soi, dans son environnement, dans son histoire. Elle peut se manifester par des addictions, des troubles mentaux, voire des pathologies. Elle est caractérisée par une profonde angoisse existentielle : un « vide intérieur et extérieur auquel rien ne s'attache [...] perdue dans l'immensité du cosmos » pour reprendre les termes d'une personne rencontrée au cours de l'enquête. D'un point de vue clinique, l'expatriation pourrait même être un symptôme de sociétés néolibérales dont le discours repose sur l'adaptabilité, une étrangeté à soi qui n'y revient jamais et se perd dans le dédale de la multiplicité des identités.

En définitive et de manière contre-intuitive, c'est bien la question sociale qui est en jeu à travers la notion d'expatriation, car elle interroge les formes de dépendance, les relations d'interdépendance, les situations de vulnérabilité, de risque et de sécurité. L'expatrié est un sujet anémique que l'on trouve dans toutes les villes, les campagnes, les professions, les milieux sociaux, les catégories de classe, de race, de genre et de nation. S'expatrier, ce n'est pas seulement migrer, mais il s'agit de s'émanciper, et ce faisant, d'aller nulle part ailleurs que vers soi par la médiation de l'autre pour commencer à exister.

Bibliographie

BALANDIER Georges, 1951, « La situation coloniale. Approche théorique » in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, p. 44-79.

BARRÈRE Anne & MARTUCELLI Danilo, 2005, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : l'inflexion contemporaine » in *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005/1, n° 118, p. 55-79.

BARTH Frederik, 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières » in POUTIGNAT Philippe & STREIFF-FEINART Jocelyne (dir.), *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, p. 203-249

BAUMAN Zygmunt, 2011 [1998], *Le Coût humain de la mondialisation*, Paris, Fayard, 208 p.

BECK Ulrich, 2006, *Cosmopolitan Vision*, Polity Press, Cambridge, 216 p.

- BECK Sylvain, 2018a, « Les frontières mobiles de l'expatriation. Un privilège des enseignants français en situation migratoire » in ORTAR Nathalie, SALZBRUNN Monika & STOCK Mathis (dir.), *Migrations, Circulations, Mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, p. 69-80.
- BECK Sylvain, 2018b, « La politique du voyage. L'éducation spécialisée comme formation au cosmopolitisme » in *Sciences & Actions Sociales*, vol. 10, n° 2, p. 94-111.
- BECK Sylvain, 2018c, « Déconstruire l'expatriation à la lumière de la diversité des statuts professionnels et des profils sociologiques des enseignants français au Maroc » in *Migrations Société*, 174, n° 4, p. 105-121.
- BECK Sylvain, 2015, *Expatriation et relation éducative. Les enseignants français dans la mondialisation*. Thèse de doctorat non publiée, université Paris IV-Sorbonne, Paris, 384 p.
- BENSON Michaela & O'REILLY Karen, 2016, "From Lifestyle Migration to Lifestyle in Migration: Categories, Concepts and Ways of Thinking" in *Migration Studies*, Vol. 4/1, pp. 20-37.
- BENSON Michaela & O'REILLY Karen, 2009, *Lifestyle Migration. Expectations, Aspirations and Experiences*, London, Ashgate, 168 p.
- BOLTANSKI Luc, 2009, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, Paris, 294 p.
- BOUTHORS-PAILLART Catherine, 2002, *Duras la métisse. Métissage fantasmatique et linguistique dans l'œuvre de Marguerite Duras*, Droz, Genève, 246 p.
- BRASSAT Emmanuel, « Les incertitudes de l'émancipation » in *Le Télémaque*, vol. 43, n° 1, 2013, p. 45-58.
- CAILLÉ Alain & CHANIAL Philippe, 2011, « Présentation » in *Revue du MAUSS*, vol. 38, n° 2, p. 5-30.
- CAMUS Albert, 1964, *Carnets II. Janvier 1942 – mars 1951*, Paris, Gallimard.

CASSIN Barbara, 2013, *La Nostalgie. Quand donc est-on chez soi ?*, Autrement, Paris, 157 p.

CASTEL Robert, 2003, *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil, Paris, 95 p.

CASTEL Robert, 1995, *Les Métamorphose de la question sociale*, Gallimard, Paris, 805 p.

CHANET Jean-François, 1996, *L'École républicaine et les petites patries*, Aubier, Paris, 430 p.

CHERNILO Daniel, 2017, *Debating Humanity. Towards a Philosophical Sociology*, Cambridge University Press, Cambridge, 262 p.

CHERNILO Daniel, 2006, "Social Theory's Methodological Nationalism: Myth and Reality" in *European Journal of Social Theory*, n° 9, pp. 5-22.

CICCHELLI Vincenzo, 2016, *Pluriel et commun. Sociologie d'un monde cosmopolite*, Presses de Sciences Po, Paris, 288 p.

CINGOLANI Patrick, 2011, « Psychanalyse, politique, désidentification » in *Revue du MAUSS*, vol. 38, n° 2, 2011, p. 171-183.

COGNARD Françoise, 2010, « "Migrations d'agrément" et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial » in *Carnets de géographes*, n° 1, DOI : 10.4000/cdg.2006.

CROUCHER Sheila, 2012, "Privileged Mobility in an Age of Globalization" in *Societies*, n° 2, pp. 1-13.

DETIENNE Marcel, 2000, *Comparer l'incomparable*, Seuil, Paris, 144 p.

EHRENBERG Alain, 1998, *La Fatigue d'être soi*, Odile Jacob, Paris, 320 p.

EISENSTADT Shmuel Noah, 1997, *Les Antinomies de la modernité. Les composantes jacobines de la modernité et du fondamentalisme*, L'Arche, Paris, 130 p.

- FAIST Thomas, 2018, *The Transnationalized Social Question, Migration and the Politics of Social Inequalities in the Twenty-First Century*, Oxford University Press, Oxford, 400 p.
- FAIST Thomas, 2013, "The Mobility Turn: A New Paradigm for the Social Sciences?" in *Ethnic and Racial Studies*, vol. 36, n° 11, pp. 1637-1646.
- FAIST Thomas, 1998, "Transnational Social Spaces Out of International Migration: Evolution, Significance and Future Prospects" in *European Journal of Sociology*, vol. 39, n° 2, pp. 213-247.
- FECHTER Anne Meike, 2007, *Transnational Lives: Expatriates in Indonesia*, Ashgate, Farnham, 182 p.
- FORAY Philippe, 2013, « Republicanisme scolaire : émancipation et méritocratie » in *Le Télémaque*, vol. 43, n° 1, p. 35-44.
- FREUD Sigmund, 1985, *L'Inquiétante étrangeté et autres essais*, Gallimard, Paris, 342 p.
- GLASER Barney & STRAUSS Anselm, 2010, « Différencier et évaluer les études comparatives » in *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies de la recherche qualitative*, Armand Colin, Paris, p. 221-271.
- GORI Roland, 2011, « Questions écrites à Roland Gori » in *Revue du MAUSS*, vol. 38, n° 2, p. 101-111.
- GREEN Nancy, 2009, "Expatriation, Expatriates, and Expats: The American Transformation of a Concept" in *The American Historical Review*, vol. 114, n° 2, pp. 307-328.
- GUTH Suzie, 1984, *Exil sous contrat. Les communautés de coopérants*, Agence de Coopération Culturelle et Technique/Silex éditions, Paris, 480 p.
- HAYES Matthew, 2015, "It is Hard Being the Different One All the Time': Gringos and Racialized Identity in Lifestyle Migration to Ecuador" in *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 6, pp. 943-958.

HOBBSAWM Eric, 1990, *Nations and Nationalisms since 1780. Program, Myth, Reality*, Cambridge University Press, Cambridge, 206 p.

JANKÉLÉVITCH Vladimir, 1963, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, Flammarion, Paris, 302 p.

KING Anthony, 1990, *Global Cities. Post-Imperialism and the Internationalization of London*, Routledge, London, 194 p.

KRISTEVA Julia, 1988, *Étrangers à nous-mêmes*, Gallimard, Paris, 294 p.

LAMONT Michèle & AKSARTOVA Sada, 2002, "Ordinary Cosmopolitanisms: Strategies for Bridging Racial Boundaries among Working-class Men" in *Theory Culture Society*, vol. 19, n° 4, pp. 1-25.

LATOUR Bruno, 2005, *Changer la société, refaire de la sociologie*, La Découverte, Paris, 399 p.

LATOUR Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 211 p.

LEQUESNE Christian, 2017, *Ethnographie du Quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français*, CNRS Éditions, Paris, 255 p.

LE RENARD Amélie, 2019, *Le Privilège occidental. Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*, Les presses de Sciences Po, Paris, 272 p.

LIZARRAGA Omar, 2012, *La transmigración placentera. Lovilidad de estadounidenses a México*, Publicaciones del Instituto Politécnico Nacional, México, 230 p.

MANCERON Gilles, 2005, *Marianne et les colonies. Une introduction à l'histoire coloniale de la France*, La Découverte, Paris, 324 p.

MARTUCCELLI Danilo, 2011, « Une sociologie de l'existence est-elle possible ? » in *SociologieS. Théories et recherche*, <http://journals.openedition.org/sociologies/3617>.

MARTUCCELLI Danilo, 2006, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Armand Colin, Paris, 479 p.

MARTUCCELLI Danilo, 1999, *Sociologies de la modernité*, Gallimard, Paris, 544 p.

MAZEL Florian, 2017, « 1066. Des Normands aux quatre coins du monde » in BOUCHERON Patrick, *Histoire mondiale de la France*, Seuil, Paris, p. 169-174.

MEMMI Albert, 1957, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur*, Gallimard, Paris, 164 p.

NÉGRONI DE François, 2007 [1977], *Les Colonies de vacances. Portrait du coopérant française dans le tiers-monde*, L'Harmattan, Paris, 290 p.

ORTAR Nathalie, SALZBRUNN Monika & STOCK Mathis, 2018, « Conclusion. Reconceptualiser migration, circulation et mobilité » in ORTAR Nathalie, SALZBRUNN Monika & STOCK Mathis (dir.), *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, p. 191-200.

ORTAR Nathalie, 2015, *La Vie en deux. Familles françaises et britanniques face à la mobilité géographique professionnelle*, Éditions Petra, Paris, 272 p.

PERALDI Michel & TERRAZZONI Liza, 2016, « Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires » in *Cahiers d'Études africaines*, 1-2, n° 221-222, p. 9-27.

POUTIGNAT Philippe & STREIFF-FEINART Jocelyne, 1995, *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, 201 p.

QUASHIE Hélène, 2015, « La "blanchité" au miroir de l'africanité. Migrations et constructions sociales urbaines d'une assignation identitaire peu explorée (Dakar) » in *Cahiers d'études africaines*, vol. 220, n° 4, p. 761-786.

ROSA Hartmut, 2016, *Résonance. Sociologie de la relation au monde*, La Découverte, Paris, 544 p.

SARTRE Jean-Paul, 1964, *Situations V. Colonialisme et néo-colonialisme*, Gallimard, Paris, 256 p.

- SCHEWEL Kerilyn, 2019, "Understanding Immobility: Moving Beyond the Mobility Bias in Migration Studies" in *International Migration Review*, vol. 54, n° 2, pp. 328-355.
- SCHINKEL Willem, 2018, "Against 'Immigrant Integration': For an And to Neocolonial Knowledge Production" in *Comparative Migration Studies*, vol. 6, n° 31, p. 6-31.
- SCHÜTZ Alfred, 2010, *L'Étranger suivi de L'homme qui rentre au pays*, Allia, Paris, 75 p.
- SIMMEL Georg, 1999 [1905], « Excursus sur l'étranger » in *Sociologie. Études sur les formes de socialisation*, PUF, Paris, p. 663-665.
- SOULET Marc-Henry, 2009, « 16. Changer de vie, devenir autre : essai de formalisation des processus engagés » in GROSSETTI Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, Paris, p. 273-288.
- STOCK Mathis, 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques » in *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestems.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>
- THERRIEN Catherine, 2015, « La migration des Français.es au Maroc : motivations au départ, représentations du "chez-soi" et altérité culturelle » in *Rapport Complet*, AMERM, Rabat, p. 26-60.
- URRY John, 2006, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Armand Colin, Paris, 253 p.
- VIGUERIE DE Jean, 2004, *Les Deux Patries, essai historique sur l'idée de patrie en France*, Dominique Martin Morin, Poitiers, 296 p.
- WIMMER Andreas, 2015, "Race-Centrism: A Critique and a Research Agenda" in *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 13, pp. 2186-2205.

Résumé : Cet article se propose d'analyser l'expatriation dans une perspective phénoménologique afin de remettre en cause les grilles d'analyse conventionnelles des déplacements humains. Il s'agit de déconstruire les identités de classe, de race

et de nation pour faire émerger la notion d'émancipation de l'individu de sa patrie. L'expatriation apparaît comme une notion existentielle heuristique pour porter un autre regard sur les migrations internationales. Elle unifie les situations migratoires en dépassant les clivages implicites entre tradition et modernité.

Mots-clés : expatriation, français de l'étranger, émancipation, patrie, individu, existence, tradition, modernité.

Expatriation as a Form of Emancipation. Towards a Different View of International Migration?

Abstract: This paper seeks to analyze expatriation in a phenomenological perspective. It aims to question the usual analytical tools of human displacements. The deconstruction of social class, racial and national identities, allows us to highlight the emancipation of the individual from the patria. Expatriation appears like a heuristic existential notion to look differently at international migrations. This perspective unifies migratory situations beyond the implicit cleavages between tradition and modernity.

Keywords: expatriation, French abroad, emancipation, patria, individual, existence, tradition, modernity.

La expatriación como forma de emancipación. ¿Hacia una visión diferente de la migración internacional?

Resumen: Este artículo propone analizar la expatriación desde una perspectiva fenomenológica para cuestionar las redes de análisis convencionales del desplazamiento humano. Se trata de deconstruir identidades de clase, raza y nación para sacar a relucir la noción de emancipación del individuo de su tierra natal. La expatriación aparece como una noción existencial heurística para dar una mirada diferente a la migración internacional. Unifica situaciones migratorias al ir más allá de las divisiones implícitas entre tradición y modernidad.

Palabras clave: expatriación, francés en el extranjero, emancipación, patria, existencia, tradición, modernidad.